

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 17 mai 2021

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT
COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS
2 TER rue Faillot
BP 58
89010 AUXERRE CEDEX

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE COMPLEMENTAIRE ARS

COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS

	Type	Code	Nom	
Prélèvement		00118282		Prélevé le : mardi 11 mai 2021 à 11h19
Unité de gestion		0202	COMMUNAUTE D'AGGLO DE L'AUXERROIS	par : JULIE VEZIANO
Installation	UDI	000539	IRANCY	Type visite : AUD1
Point de surveillance	P	0000000539	CENTRE IRANCY	Type d'eau: T
Localisation exacte	MAIRIE/AGENCE POSTALE			Motif : CONTROLE COMPLEMENTAIRE ARS
Commune	IRANCY			

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type del'analyse : NO3

Code SISE de l'analyse : 00117754

Référence laboratoire : LSE2105-25254

Résultats

Limites de qualité

Références de qualité

inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
------------	------------	------------	------------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Nitrates (en NO3)	63 mg/L		50,00		
-------------------	---------	--	-------	--	--

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00118282)

L'eau distribuée est non conforme vis à vis de la concentration en nit rates qui dépasse la norme de 50 mg/l. Dans l'immédiat, la population doit être informée et plus particulièrement les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois pour lesquels la consommation doit être proscrite. Des moyens visant à rendre l'eau conforme à la réglementation doivent être mis en place dans les meilleurs délais.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,



Bruno BARDOS